

## Question orale

Les documents de mise à l'enquête peuvent se consulter sur le site de la CAMAC ([www.camac.vd.ch](http://www.camac.vd.ch)). Cependant il est possible de constater que lors du dernier jour officiel de mise à l'enquête selon la FAO, les informations ne sont plus disponibles dans la rubrique « enquête publique en cours ». Informé il y a de cela quelques mois, un membre de l'ACV travaillant pour la CAMAC a répondu que le problème serait réglé dans les meilleures délais. Malheureusement cette situation perdure aujourd'hui encore.

Pour quelles raisons la loi (LATC art 109 al. 2) n'est-elle pas respectée quant à la mise à disposition de l'information sur le site de l'Etat de Vaud, et quand peut-on espérer que cette situation cesse ?

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Yves Ferrari', enclosed within a simple blue rectangular border.

Yves Ferrari, le 5 mai 2008